



REGIE DES TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION FORBACH PORTE DE FRANCE

DEMANDE DE **PREMIERE** CARTE DE TRANSPORT

Gagnez du temps et évitez les files d'attente : Faites fabriquer votre première carte à l'avance. Pour cela, déposez votre dossier à l'agence Forbus, en gare routière de Forbach, dès maintenant.

Identité de l'élève	
Nom :	Prénom :
Date de naissance :	

Représentant légal (père, mère, famille d'accueil)	
Nom :	Prénom :
Adresse :	
Complément d'adresse :	
Code postal :	Commune :
Téléphone :	Adresse Mail :

Scolarité	
Commune de scolarité :	
Nom de l'établissement :	
Classe :	

Transport demandé	
Commune et point de montée :	
Commune et point de descente :	

Éléments à fournir	
<input type="checkbox"/> Photo d'identité (quelle que soit la date de fabrication de la carte)	
<input type="checkbox"/> Montant de 6 € si la carte est fabriquée à partir du 1 ^{er} août (Cf. "Instructions" en page 2). En plus de l'achat de l'abonnement scolaire (possible à partir du 1 ^{er} août).	
<input type="checkbox"/> Certificat de scolarité (Cf. "Instructions" en page 2)	

Le représentant légal reconnaît avoir pris connaissance des instructions jointes au verso et certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus.

Fait à :
Le :

Signature :



REGIE DES TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION FORBACH PORTE DE FRANCE

LES FAMILLES SONT INVITEES A PRENDRE IMPERATIVEMENT CONNAISSANCE DES INSTRUCTIONS CI-DESSOUS :

INSCRIPTION VALABLE UNIQUEMENT POUR LES ELEVES **DOMICILIES ET SCOLARISES** DANS LES 21 COMMUNES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE FORBACH : Alsting, Behren-lès-Forbach, Bousbach, Cocheren, Diebling, Etzling, Farschviller, Folkling, Forbach, Kerbach, Metzling, Morsbach, Nousseviller-Saint-Nabor, Oeting, Petite-Rosselle, Rosbruck, Schoeneck, Spicheren, Stiring-Wendel, Tenteling, Théding.

INSTRUCTIONS CONCERNANT LE DOSSIER DE PREMIERE DEMANDE

A compléter avec soin en lettres majuscules.

CADRE 5 : Eléments à fournir

Pour l'enregistrement et la fabrication de la carte, il est impératif de fournir avec ce formulaire une photo d'identité.

Les 6 € liés à la fabrication du « support carte » seront à régler **en plus de l'achat** de l'abonnement scolaire (possible à partir du 1^{er} août).

IMPORTANT :

Le certificat de scolarité ne sera pas forcément disponible à la date où vous déposerez votre dossier. Il faudra par contre le présenter impérativement avant le 30 septembre 2021, sous peine de blocage de la carte de transport. (Le blocage de la carte impose un rachat de carte).

Rechargement scolaire pour l'année 2021/2022 possible à partir du 1^{er} août 2021.

Pour toutes questions, le numéro vert suivant est à votre disposition :

0 801 801 900 Service & appel gratuits

IMPORTANT

TITRE DE TRANSPORT

Le titre de transport permet de garantir l'accès aux véhicules de transport.

L'apposition de la photo est obligatoire et il convient de présenter la carte au chauffeur et valider son titre de transport à chaque montée dans le véhicule. En cas de perte, vous devrez faire établir un duplicata en vous adressant à l'agence commerciale de la Régie des Transports.

SECURITE ET DISCIPLINE

Les élèves sont soumis à la même discipline que celle qui est exigée à l'intérieur de l'enceinte d'un établissement scolaire, à l'occasion des opérations d'embarquement dans les véhicules, de débarquement, ou pendant le transport proprement dit. La sécurité du transport en dépend.

Tout élève est donc tenu, à l'intérieur des véhicules, de respecter le règlement intérieur et de se soumettre aux injonctions du chauffeur et des contrôleurs.

La Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France, responsable desdits transports, se réserve la possibilité de prononcer à l'encontre de tel ou tel élève, les sanctions appropriées, pouvant aller jusqu'à l'exclusion – temporaire ou définitive – du bénéfice des transports scolaires, chaque fois que les circonstances et la sécurité l'exigeront.